

## MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

*Plus ancienne collection documentaire  
conservée à l'Assemblée nationale et témoin de  
l'histoire intellectuelle du Québec au 19<sup>e</sup> siècle*

La collection constituée par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier ministre du Québec de 1867 à 1873, est la plus ancienne de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Remarquable par son étendue et sa rareté, la collection témoigne des goûts et fonctions de Chauveau. Riche en livres précieux et en écrits de Chauveau lui-même, elle présente un très grand intérêt en ce qu'elle documente de façon unique l'histoire du Québec au 19<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement, son histoire intellectuelle.

La collection Pierre-Joseph-Olivier-Chauveau, répertoriée dans l'Inventaire du Fonds Chauveau de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale publié par le Service du traitement et des acquisitions de la Bibliothèque en septembre 2000, a été classée bien historique le 30 octobre 2003 par la ministre de la Culture et des Communications.

## ADRESSE

La collection Pierre-Joseph-Olivier-Chauveau est conservée à l'édifice Pamphile-Le May à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, laquelle a la responsabilité d'en assurer la pérennité. La bibliothèque est située au 1035, rue des Parlementaires.



### **Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois**

*Le Québec est détenteur d'un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels vise à favoriser l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur des éléments les plus significatifs et les mieux conservés de ce patrimoine. À cette fin, la Loi permet de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître des biens mobiliers et immobiliers, en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.*

*Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.*

**La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites qui se voient attribuer un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels.**

**Direction de la Capitale-Nationale**  
225, Grande-Allée Est  
Rez-de-chaussée, bloc C  
Québec (Québec) G1R 5G5

Crédits photographiques  
P.-J.-O. Chauveau : Archives nationales du Québec, Québec  
Autres photos : Collection Assemblée nationale du Québec



## COLLECTION PIERRE-JOSEPH- OLIVIER-CHAUVEAU

*Capitale-Nationale*



## UN INTELLECTUEL BIBLIOPHILE

Écrivain et homme politique, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890) s'est distingué par ses contributions à la littérature, à l'administration publique et à l'éducation. Lui qui fut romancier, poète, surintendant de l'Instruction publique, Secrétaire et Registraire de la province de Québec, créateur du premier ministère de l'Instruction publique et professeur de droit romain à l'Université Laval à Montréal, fut également le premier Premier ministre du Québec (1867-1873).

Très assidu auprès des associations culturelles et littéraires et aux rencontres chez les libraires Crémazie et Fabre, Chauveau correspondait avec Lamartine, Montalembert, le bibliothécaire Joseph Marmier, et les libraires Bossange, de Paris. Il a constitué sa collection au gré de circonstances diverses : dons, échanges, achats lors d'encans ou de voyages aux États-Unis (1850) ou en Europe (1856, 1866-1867). Certaines pièces de sa collection témoignent d'une bibliophilie profonde : bibliographies, catalogues de ventes à l'encan de bibliothèques personnelles de Canadiens, catalogues de la bibliothèque du Parlement.

## UNE COLLECTION À CONSERVER

Dans son testament, Chauveau précisait : « Je veux et ordonne que ma bibliothèque, y compris tous mes livres, manuscrits et imprimés [...] soient offerts à l'Université Laval pour la somme de sept mille piastres et à défaut d'acceptation par la dite université au gouvernement de la province de Québec pour la somme de huit mille piastres. » La bibliothèque de l'Assemblée législative, qui avait perdu la plupart de ses livres dans un incendie en 1883, a acquis la collection en 1892. Cette dernière constitue ainsi le plus ancien fonds documentaire de la bibliothèque de l'Assemblée nationale.

La collection renferme plus de 3000 titres dont des incunables (imprimés antérieurs à 1501), des éditions rares et précieuses d'imprimeurs européens célèbres, comme Alde, Elzévir, Estienne, Jenson, Gryphe, Crispin, Plantin, des brochures imprimées au Canada ou relatives au Canada, ainsi que des imprimés québécois antérieurs à 1820, dont des ouvrages en langues amérindiennes et des livres de sermons de prédicateurs protestants.

